



Communiqué de presse

4 octobre 2012

Projet GIREVE : signature du protocole pour la création du Groupement pour l'itinérance des Recharges Électriques de Véhicules

La Caisse des Dépôts, ERDF, PSA Peugeot Citroën et Renault ont signé le 3 octobre 2012, à l'issue d'une conférence de presse d'Arnaud Montebourg, Ministre du Redressement Productif, Delphine Batho, ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, et Frédéric Cuviller, Ministre délégué chargé des Transports de la Mer et de la Pêche, un protocole en vue de la création d'une structure commune pour développer les services d'itinérance de recharge des véhicules électriques et hybrides rechargeables.

Pour un bouquet de services « à la carte »

Grâce à ces services, les conducteurs pourront localiser et utiliser les bornes de recharge existantes, quel qu'en soit le propriétaire : collectivité locale, propriétaire de parking, opérateur de mobilité etc.

Des applications informatiques sur GPS ou "smartphone" permettront de localiser toutes les bornes disponibles et éventuellement les réserver.

Les conducteurs pourront recharger leur véhicule en toute liberté : non seulement dans le périmètre habituel et auprès de leur opérateur contractuel, mais également lors des déplacements en dehors de ce périmètre et sur des bornes exploitées par d'autres opérateurs, en France et à l'étranger.

Un vaste travail de concertation

A la demande des Ministres, les quatre signataires du Protocole d'Accord conduiront une large concertation avec les acteurs concernés, en vue d'intégrer de nouveaux partenaires adéquats et doter la structure des compétences et moyens requis.

Sa première activité sera de créer un répertoire national des bornes, comportant les données précises de chacune et de leur statut d'occupation. Ce répertoire sera mis à disposition des opérateurs pour développer leurs services aux utilisateurs (services de cartographie, de recharge, de mobilité, d'accompagnement clients...). Cette structure devra créer les standards d'échanges de données axés sur ce répertoire, permettant aussi la compensation des paiements de services entre les opérateurs. Elle représentera la France vis-à-vis des autres pays pour que ces standards s'étendent aux échanges transfrontaliers. Elle pourra également conseiller les collectivités locales dans son domaine d'expertise.



L'État sera associé à ce projet, appelé GIREVE, pour veiller à son avancement, dans des conditions ouvertes à tous les acteurs, permettant la libre création de services répondant aux attentes des utilisateurs de véhicules électriques.

Contacts presse :

Caisse des Dépôts :

Alexis Nugues – Tél. 01 58 50 40 00 – alexis.nugues@caissedesdepots.fr

ERDF :

Alizée Gervais – Tél. 01 47 74 75 98 – alizee.gervais@erdfdistribution.fr

PSA Peugeot Citroën :

Caroline Brugier - Tél : 01 40 66 58 54 – caroline.brugier-corbiere@mpsa.com

Renault :

Aline Henry – Tél. 01 76 84 01 83 – aline.henry@renault.com



À propos de la Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 : « la Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. Ce groupe remplit des missions d'intérêt général en appui des politiques publiques conduites par l'Etat et les collectivités territoriales, et peut exercer des activités concurrentielles. »

À propos d'ERDF

ERDF – Electricité Réseau Distribution France -, créée le 1er janvier 2008, est le gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité pour 95% du territoire métropolitain. L'entreprise, qui emploie 35 000 salariés, assure l'exploitation, le développement et l'entretien de 1,3 million de km de lignes électriques au service de 35 millions de clients. Elle réalise à ce titre de nombreuses interventions sur ce réseau telles que les raccordements, les mises en service, les dépannages et les changements de fournisseurs. Elle opère également le comptage de l'énergie consommée par chaque client et traite les données pour permettre le fonctionnement du marché de l'électricité.

À propos de PSA Peugeot-Citroën

Fort de deux marques de renommée mondiale, Peugeot et Citroën, le Groupe a vendu 3,5 millions de véhicules dans le monde en 2011, dont 42% hors d'Europe. Deuxième constructeur automobile européen, il a réalisé un chiffre d'affaires de 59,9 milliards d'euros en 2011. PSA Peugeot Citroën est présent dans 160 pays. Le Groupe a consacré en 2011 plus de 2 milliards d'euros à la recherche et au développement, notamment dans le domaine des véhicules à énergies nouvelles. Ses activités s'étendent aussi au financement (Banque PSA Finance), à la logistique (Gefco) et à l'équipement automobile (Faurecia).

À propos de Renault

Le Groupe Renault, présent dans 118 pays, conçoit, développe, fabrique et vend des véhicules particuliers et utilitaires légers sous trois marques : Renault, Dacia et Renault Samsung Motors. Pour répondre aux nouveaux défis que rencontre l'industrie automobile, tant écologiques qu'économiques, Renault s'appuie sur deux piliers : l'amélioration des technologies existantes avec de nouvelles générations de moteurs à faibles émissions de CO2 et le programme de rupture « Zéro Emission ». Renault a lancé une gamme « Zéro émission » avec Fluence ZE et Kangoo ZE commercialisés en 2011 et suivis en 2012 par Twizy, quadricycle urbain novateur et ZOE dont la commercialisation débutera cet automne. Cette gamme met l'innovation à la portée du plus grand nombre. Avec son partenaire Nissan, Renault vise le leadership mondial en terme de commercialisation en masse de véhicules zéro émission.